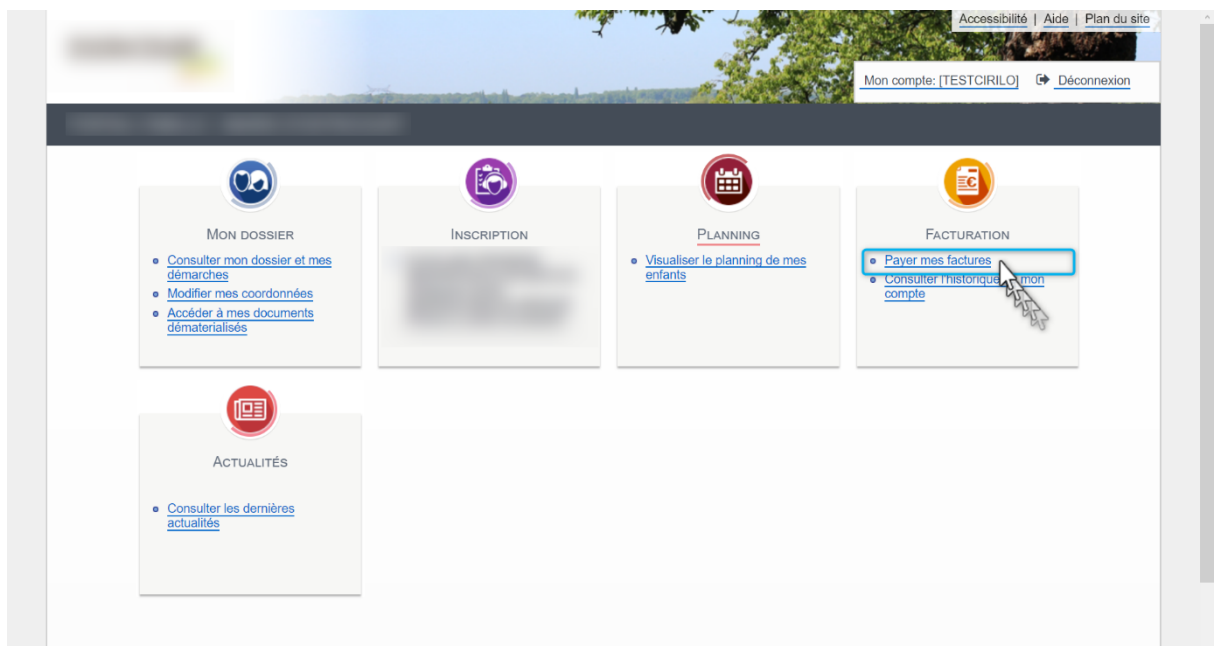


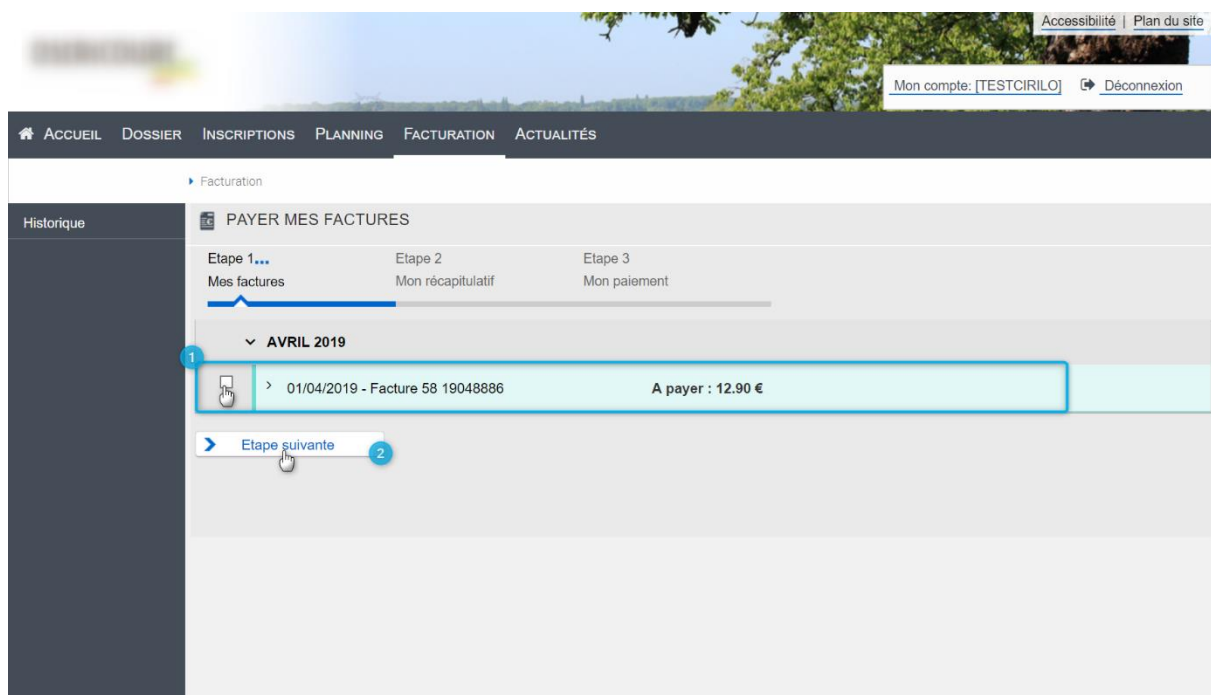
Comment régler ma facture sur le Portail Famille

1. Pour pouvoir régler votre facture sur le Portail Famille il faut d'abord être connecté sur celui-ci. (Le cas échéant, créez votre compte ou contactez votre mairie pour qu'ils vous transmettent vos identifiants).

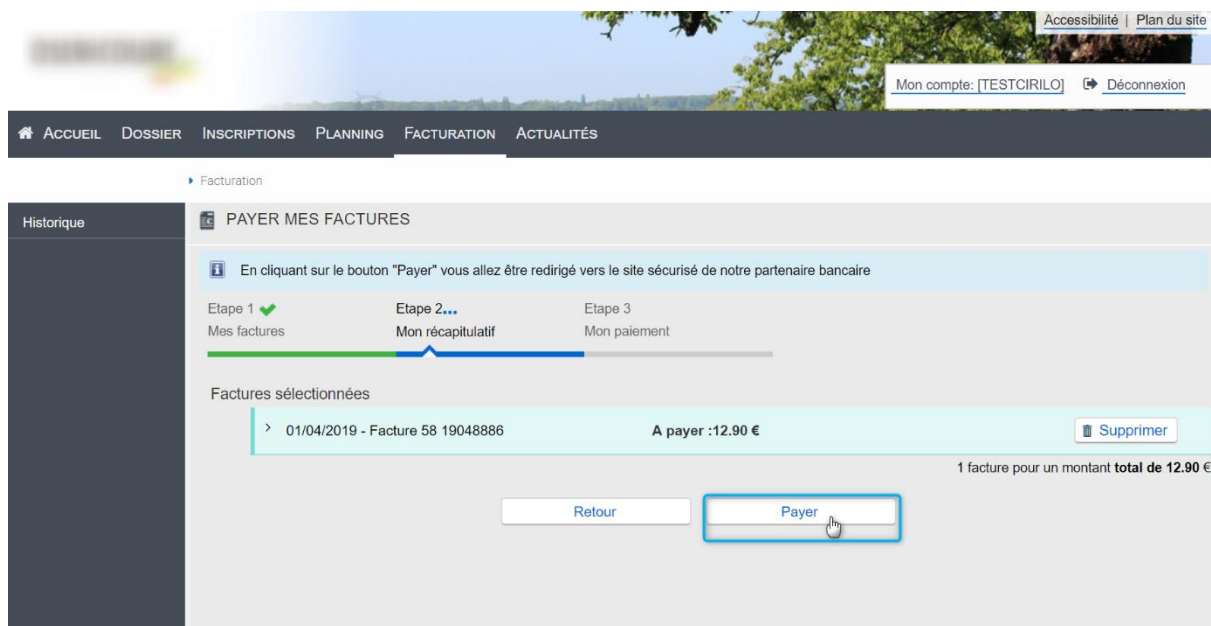
Sur l'écran ci-dessous cliquez sur « Payer mes factures »



2. Sur cette première étape : Cochez la facture à régler puis cliquez sur « étape suivante »



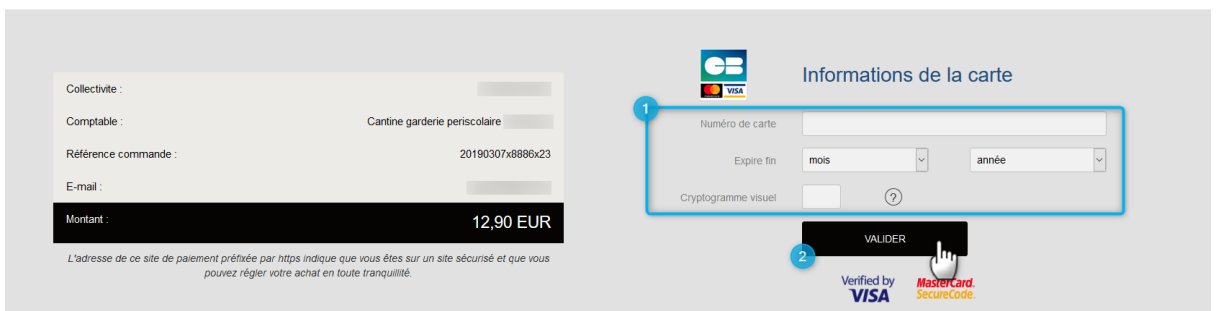
3. Etape 2 : Cliquez sur « Payer »



4. La troisième étape vous amène sur l'interface suivant, celui-ci vous permet de vérifier vos informations puis de cliquer sur le bouton « Payer par carte bancaire »



5. L'écran suivant vous permet de saisir vos informations de carte bancaire, puis cliquez sur « Valider » pour terminer.



6. L'affichage ci-dessous, vous informe que votre paiement s'est bien réalisé, vous pouvez récupérer votre reçu et revenir sur le portail.



Votre demande de paiement a été enregistrée
avec succès.

Détails du paiement

Collectivité :
Comptable : Cantine garderie periscolaire
Référence commande : 20190307x8886x23
E-mail :

CARTE BANCAIRE : 12,90 EUR

Date / Heure : 07-03-2019 / 16:42:00 (GMT+1)
Numéro de carte : XXXXXXXXXXXX0014
Numéro d'autorisation :
Numéro de contrat :
Type : DÉBIT VADS
N° Transaction CB :
Usage : Débit

[RETOUR SITE](#)



TICKET

Verified by
VISA

MasterCard
SecureCode.